



A Saint Georges d'Orques,
Le 22 septembre 2026

Mesdames, Messieurs, Cher(s/es) collègues,
J'ai l'honneur de vous convier à participer au prochain Conseil Municipal qui aura lieu le :
28 septembre 2026, 19 :00

Salle du conseil municipal - Maison des vendangeurs

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Conseil municipal précédent : Approbation du PV,
- **Rapports suivants :**

Vie de l'assemblée

1. MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Enfance jeunesse

- 2. DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - COMPLÉMENT ET ACTUALISATION
- 3. CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS – DÉSIGNATION –
- 4. BUS DU SAVOIR – CONVENTION DE GESTION AVEC MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE – APPROBATION – AUTORISATION DE SIGNATURE – version 2

***Association
Intercommunalité***

- 5. CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) – APPROBATION – AUTORISATION DE SIGNATURE – RENOUELEMENT
- 6. RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ENFANCE-JEUNESSE – APPROBATION –
- 7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION
- 8. PLAN DE GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PGEAC) 2025-2028 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE – APPROBATION – AUTORISATION DE SIGNATURE –

***Représentation de
l'exécutif
Cession***

- 9. ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DU 15 SEPTEMBRE 2026
- 10. REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE DE LA COMMUNE AU SEIN DU SIADE DU MAS DIEU
- 11. CESSION DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE SECTION AL N°1 – APPROBATION DES CONDITIONS DE CESSION

Mise à disposition

- 12. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL AU PROFIT DU CLUB ORCAS

Finances- fiscalité

- 13. INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (TVLH) À COMPTER DU 1ER JANVIER 2027

L'ensemble des pièces de cette réunion est téléchargeable sur :

<https://drive.google.com/drive/folders/1L4rT8MafmMFDGmk3gVgQv04P9K2HJMmA?usp=sharing>



Le Maire,

Jean-François AUDRIN



Je soussigné(e)donne pouvoir à

- De me représenter à la réunion du Conseil Municipal le
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.